

## PRÉVENTION

### « Elle l'avait bien cherché ! » : Une campagne choc pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Isabelle Jarjaille | Actu experts prévention sécurité | Innovations et Territoires | Régions | Publié le 28/10/2019 | Mis à jour le 29/10/2019

**Le département d'Ille-et-Vilaine s'est doté d'une charte contre les violences sexistes et sexuelles. Issue d'un travail collaboratif en interne, elle s'accompagne d'une campagne d'affichage choc, reprenant des phrases entendues au sein des services.**



[1] « Un congé parental ? C'est pas ta femme qui le prend?! »

« Harcelée ? Elle l'avait bien cherché ! »

« Ta remplaçante elle est sympa, mais elle a moins de poitrine que toi ! »

Un lundi matin, début octobre, les agent.es du département d'Ille-et-Vilaine (4 200 agents) ont découvert ces phrases, affichées à des endroits stratégiques (machine à café, photocopieuse) dans tous les services de la collectivité.

### Des phrases entendues dans les services

« Nous voulions faire une campagne choc, percutante et choquante, explique Christelle Garçon, assistante sociale du personnel, membre de la cellule d'écoute sur les violences sexuelles et sexistes mise en place en même temps. Les phrases ont été entendues par des agentes et des agents. L'idée était de provoquer des réactions et des échanges autour. »

Pari réussi. Quelques jours après, de nouvelles affiches ont fait leur apparition de façon anarchique sur les murs. Certains « ont douté de la véracité des phrases » souligne Laurence Emily, cheffe du service action sociale et santé au travail, et d'autres se sont sentis visés : « alors, on ne peut plus rien dire ! »



[2]

## Une charte contre les violences sexistes et sexuelles

« C'était le but de cette campagne : avoir des réactions, assume Christelle Garçon, même si elles sont excessives. » En parallèle, le service a envoyé une note aux encadrants pour expliquer la démarche et une plaquette d'information dans tous les services à propos des violences sexistes et sexuelles. Des formations à destination des encadrants, de la direction des ressources humaines (DRH), du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et des élus et élus sont prévues pour sensibiliser sur ces questions et une cellule d'écoute a été créée, avec une adresse mail dédiée.



[3]

« Toute cette campagne s'inscrit dans le travail mené depuis mars 2019 pour produire une charte interne contre les violences sexistes et sexuelles, explique Béatrice Hakni-Robin, vice-présidente en charge du personnel et des moyens. Elle a été conçue par la direction des ressources humaines, avec la mission égalité femmes-hommes et les quatre organisations syndicales. Nous avons dû traiter des affaires complexes en interne, la collectivité était mûre pour ce type de démarches. »

Dans cette charte le département s'engage notamment à « Mettre en oeuvre immédiatement les mesures conservatoires nécessaires afin de faire cesser les faits en cas de signalement » et à « Apporter à l'agent.e se déclarant victime une aide dans les procédures juridictionnelles qui pourraient être engagées ». « L'objectif est de montrer que les propos et les comportements malveillants ne sont pas tolérables, cela invite à la retenue », explique l'élue, qui voit déjà, depuis le lancement, plus de retenue... du côté des élus, notamment.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- La Bretagne à l'avant-garde contre les violences sexistes et sexuelles
- Les collectivités n'échappent pas au sexisme
- La lutte contre les violences sexuelles et sexistes en 5 conseils